

# TRANSPARENCE DE LA VIE PUBLIQUE : LES 10 PROPOSITIONS DE BENOÎT HAMON.

## **MESURE 1 :**

Au cours de la campagne présidentielle, nous rendrons publique l'identité des personnes dont le don ou le total des dons est supérieur à 2500 euros avec leur accord préalable.

## **MESURE 2 :**

Nous rendrons obligatoire le dépôt d'une déclaration de situation patrimoniale et d'intérêts pour tous les candidats à l'élection présidentielle dès les premières publications de parrainages.

## **MESURE 3 :**

Nous élargirons la publicité des déclarations de situation patrimoniale à l'ensemble des parlementaires et non aux seuls membres du gouvernement.

## **MESURE 4 :**

Nous interdirons aux parlementaires de recruter un membre de leur famille en tant que collaborateur parlementaire.

## **MESURE 5 :**

Au cours de la campagne présidentielle, nous nous engageons à publier le nom des «lobbyistes» rencontrés par le candidat.

**FAIRE BATTRE  
LE CŒUR  
DE LA FRANCE**

[BENOITHAMON2017.FR](http://BENOITHAMON2017.FR)



**MESURE 6 :**

Nous rendrons incompatibles le mandat de parlementaire avec toutes activités professionnelles de « conseil ».

**MESURE 7 :**

Nous renforcerons le contrôle sur les dépenses des parlementaires dans le cadre de leur Indemnité représentative de frais de mandat (IRFM).

**MESURE 8 :**

Nous exigerons un extrait de casier judiciaire vierge pour le dépôt d'une candidature aux élections.

**MESURE 9 :**

Nous porterons à 6 ans, pour toutes les élections, la durée d'inéligibilité que peut prononcer le juge de l'élection en cas d'infraction à la législation sur le financement des campagnes électorales.

**MESURE 10 :**

Nous renforcerons les moyens humains, budgétaires et matériels de la Commission Nationale des Comptes de Campagne et de financements politiques (CNCCFP).



**ENFIN, BENOÎT HAMON  
A RÉPONDU PUBLIQUEMENT  
LE 16 FÉVRIER AUX  
11 RECOMMANDATIONS  
AUX CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE 2017  
DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL FRANCE.**

# #HAMON 2017